AB/INA
BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2018-0303 /PRES promulguant la loi n°003-2018/AN du 20 mars 2018 portant autorisation de ratification de l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté le 15 octobre 2016 à Kigali.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

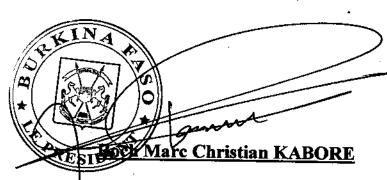
VU la lettre n°2018-042/AN/PRES/SG/DGAJP/DSC du 30 mars 2018 du Président de l'Assemblée nationale transmettant pour promulgation la loi n°003-2018/AN du 20 mars 2018 portant autorisation de ratification de l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté le 15 octobre 2016 à Kigali;

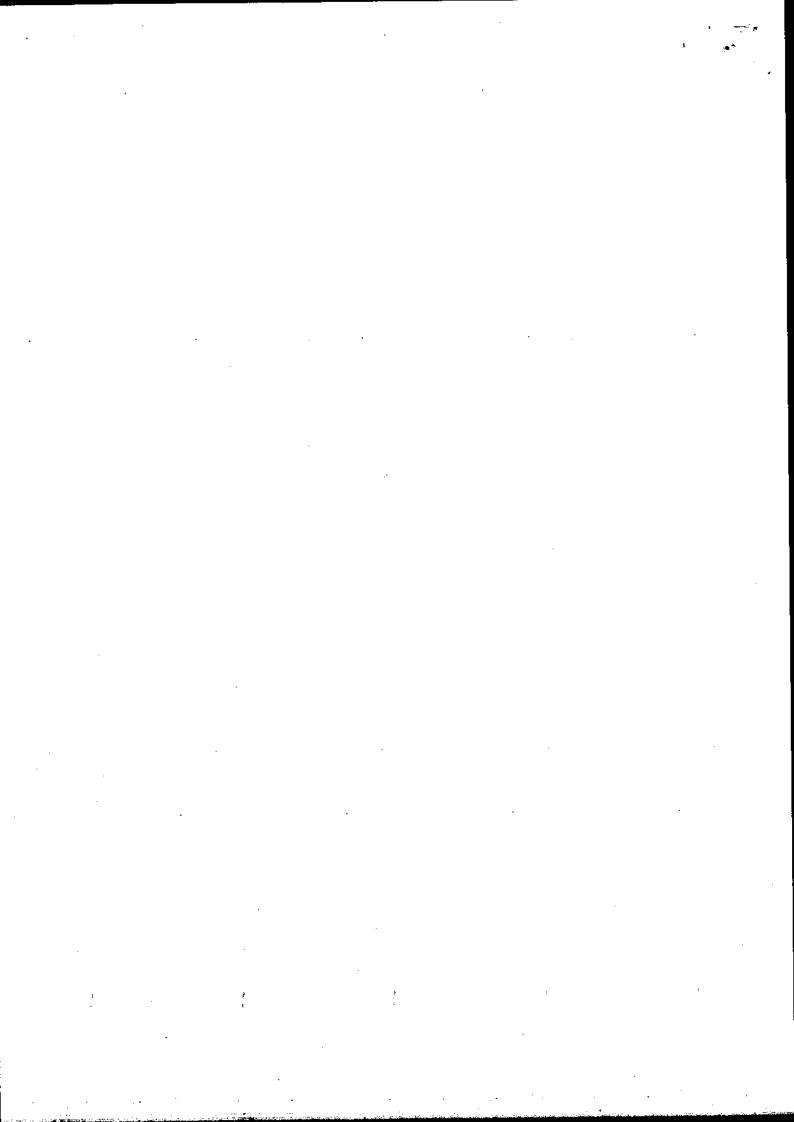
DECRETE

Article 1: Est promulguée la loi n°003-2018/AN du 20 mars 2018 portant autorisation de ratification de l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté le 15 octobre 2016 à Kigali.

Article 2: Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 18 avril 2018





BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE
-----ASSEMBLEE NATIONALE

IVE REPUBLIQUE SEPTIEME LEGISLATURE

LOI N°<u>003-2018</u>/AN

PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'AMENDEMENT AU PROTOCOLE DE MONTREAL RELATIF A DES SUBSTANCES QUI APPAUVRISSENT LA COUCHE D'OZONE, ADOPTE LE 15 OCTOBRE 2016 A KIGALI

L'ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution;

Vu la résolution n°001-2015/AN du 30 décembre 2015 portant validation du mandat des députés ;

a délibéré en sa séance du 20 mars 2018 et adopté la loi dont la teneur suit :

Article 1:

Le gouvernement du Burkina Faso est autorisé à ratifier l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté le 15 octobre 2016 à Kigali.

Article 2:

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique à Ouagadougou, le 20 mars 2018

> Pour le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Vice-président

el character de Stanislas SANKARA

Le Secrétaire de séance

Quamane DIALLO

